

Procès verbal du Conseil d'établissement du 14 avril 2009

Membres présents :

M. Bertrand, Proviseur
M. Segala, Proviseur adjoint
Mme Ennouari, Gestionnaire du lycée
Mme Bailly Agent comptable et son assistante (invitée) Mme Laghzouli
M. Prudhon, Chargé de direction

Représentants des enseignants :

Mme de Toledo
M. Ceunebroucke
M Grebert
M. Vefour

Représentant des personnels Atos :

Melle Pontneau

Représentants des Parents :

Mme Squali
M. Bouri
M. Idrissi
M. Elkassab
M. Jeddar
M. Mamou

Représentants des élèves

Karioun Hamza; Ramdani Nawrass ; Ramdani Arij

Membres excusés :

Mme BOUSQUET C.P.E.
Mme Kerro Moussie, Chargée de direction

Représentants des enseignants

M. Hillairet
M. Pottier

Représentant des personnels Atos

M. Maachou

1) **Adoption de l'ordre du jour :**

Présentation du budget 2009-2010 et des comptes financiers 2007 et janvier-août 2008
et questions diverses

- des parents d'élèves:

1. Absentéisme et remplacement
2. Compte rendu de la CHS
3. Bilan des voyages scolaires
4. Projet d'établissement
5. Problème de discipline dans les classes

- des enseignants :
 1. Remplacement des personnels partants
 2. Choix des langues au Lycée
 3. Effectifs des classes
 4. Les changements de section entre 1ère et Terminale
 5. Protocole voyage
 6. Commande de matériel pédagogique
 7. Conseil pédagogique (TPE, Soutien, heures de vie de classe...)
 8. Le terrain de sport
 9. Projet de voyage en Espagne
- et des élèves :
 1. Horaire d'ouverture des toilettes
 2. Mise en place d'une cafétéria
 3. Mise en place d'une carte de lycéen

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Adoption du procès verbal du CA du 20/11/08.

Les modifications suivantes sont demandées :

Page 2 : Ramdani Nawrass remplacé par Karioun Hamza en tant que membre de la CHS

Page 3 : Demande de précision sur la distinction entre détaché et titulaire. "Le GSM compte en moyenne 64% d'enseignants titulaires pratiquement tous en situation de détachement."

Adoption à l'unanimité du procès verbal modifié.

3) Présentation des comptes financiers de 2007 et de Janvier à Août 2008.

Les deux comptes financiers sont présentés en équilibre.

Les représentants des parents d'élèves demandent comment on explique le fait que les coûts de communication de l'établissement augmentent alors que les prix des tarifs ou abonnements des téléphones fixes et mobiles diminuent.

Mme Bailly répond que c'est en raison de la hausse des effectifs des élèves de 90 par an jusqu'en 2009, ce qui entraîne des procédures de suivi plus nombreuses (notamment dans le secondaire). De plus, on note une multiplication des portables et donc des coûts de communication.

Les parents souhaitent un examen de tarifs ou abonnements mieux adaptés à la consommation de l'établissement, pour les téléphones fixes et les mobiles.

Cette proposition est retenue

Etat de réalisation provisoire du budget Septembre 2008- Août 2009 :

Un dépassement de 900 000 DH des dépenses prévues (réparti entre heures sup, H.S.A., heures de 1ère chaire, soutien scolaire.) ce qui entraîne une demande de prélèvement sur les fonds de réserve.

Présentation du projet de budget 2009-2010:

Les effectifs sont estimés à 1315 élèves, avec une moyenne de 30 élèves par classe.

Détail du budget (cf annexe) :

L'essentiel du budget est consacré à la masse salariale (plus de 80%).

5 postes d'enseignants détachés deviennent des postes d'enseignants recrutés localement (1 poste au primaire, 1 poste de CPE, 1 poste d'anglais, 1 poste de mathématiques, 1 poste d'histoire-géographie). 1 poste d'enseignant en mathématiques recruté localement est transformé en poste de détaché.

La demi-décharge d'un chargé de direction est transformée en décharge complète de direction.

Création d'un poste d'infirmière scolaire.

Le nombre d'enseignants titulaires reste largement au-delà des normes d'homologation

Compte tenu de ces données, l'augmentation de la masse salariale (création de postes, changements d'échelons,...) est de 20%.

Les parents demandent un éclaircissement sur le montant des dépenses à la ligne « participation à l'agence comptable » du budget, montant qu'il trouvent trop élevé.

Mme Bailly répond qu'il s'agit de la participation des établissements OSUI au fonctionnement de l'agence comptable.

L'agent comptable annonce tenir strictement les prévisions du budget 2009-2010. Pour pouvoir présenter ce budget en équilibre, Mme BAILLY explique qu'il a fallu réduire certaines dépenses et augmenter de 5% les droits de scolarité pour l'année 2009-2010.

Les représentants des parents déplorent que cette diminution des dépenses prévisionnelles se fasse surtout au détriment de la pédagogie.

Les parents trouvent le loyer facturé trop élevé et souhaitent qu'il ne dépasse pas 6% des frais de scolarité pour les années scolaires 2008-2009 et 2009-2010.

Les parents font à nouveau remarquer que l'existence de fonds de réserve n'est pas justifiée.

M. Bertrand justifie la nécessité des fonds de réserve car nous sommes amenés à y prélever une somme conséquente en raison des coûts de fonctionnement plus élevés que prévus (augmentation du smic « Jamain Baco », une fuite d'eau importante,...) et de recettes moins importantes qu'attendues avec la création d'une classe de quatrième supplémentaire (moins d'élèves qu'espéré).

Les représentants de parents refusent de cautionner ce budget 2009-2010 et distribuent aux membres du C.E. une motion rejetant les augmentations prévues (Voir annexe).

Les représentants de parents affirment que les réserves de l'établissement permettraient de présenter un budget en déficit.

Le Proviseur explique qu'on a fait venir le commissaire aux comptes de la Mission laïque lequel a expliqué aux représentants de parents d'élève que les résultats d'exploitation positifs ont tous été réinvestis dans la construction et l'équipement. Les parents rétorquent que cette explication n'est pas de nature à régler la différence d'interprétation du compte de liaison entre l'OSUI et le GSAM, d'autant que l'agence comptable refuse de fournir les éléments comptables au cabinet d'audit.

Les parents d'élèves remettent une nouvelle fois en cause le prélèvement de 2.5% des recettes pour le fonctionnement du siège. Mme Bailly répond que c'est une décision du conseil d'administration de la MLF, prise en 1997.

4) Questions diverses :

Remplacement des professeurs absents

Les parents des élèves de l'école primaire trouvent qu'il y a beaucoup d'absences des enseignants (on reconnaît que ces absences sont probablement justifiées), ce qui pose le problème de leur remplacement.

Le Proviseur adjoint indique que les remplacements ont été assurés à 96 % en primaire. On reconnaît un problème de remplacement au secondaire à cause des absences ponctuelles. Le

Proviseur souhaite qu'on instaure un système de remplacement à l'interne sur la base du volontariat.

La discipline dans les classes

Les parents souhaitent une mise en cohérence des sanctions par les enseignants, en général et surtout sur un même niveau. Il faut régler les troubles du comportement le plus tôt possible. Il y aurait nécessité également d'harmoniser la notation entre les enseignants sur la base de critères clairement énoncés et les plus objectifs possibles.

Compte rendu de la Commission Hygiène et Sécurité

M.EL KASSAB, représentant des parents d'élèves et animateur de la Commission Hygiène et Sécurité présente les travaux de la C.H.S. Un plan d'action sur deux ans est proposé qui s'attachera notamment à évaluer la gestion des risques dans le GSM.

Le rapport d'activité de cette commission est joint en annexe.

Bilan des voyages scolaire

Le bilan des voyages scolaires et du projet d'établissement sera proposé au troisième Conseil d'établissement.

Présentation du projet de voyage en Espagne du 23 au 30 mai pour 20 élèves de Seconde, à Tolède et Madrid, pour découvrir la culture arabo-andalouse. Les accompagnateurs sont : un professeur d'Espagnol, un professeur d'Arabe, un parent d'élève. Le coût envisagé est de 5100 DH par élève.

Résultat du vote: 15 votes pour, un vote contre, et trois abstentions.

Les représentants des professeurs demandent la mise en place d'un protocole pour l'organisation des voyages à partir de l'an prochain. Le Proviseur répond que la dernière limite pour présenter les projets sera le mois de mars afin de pouvoir imputer les coûts sur les factures des frais de scolarité.

Question d'un parent sur un éventuel pronostic pour la session 2009 du baccalauréat

Les professeurs répondent que les résultats du premier bac blanc sont encourageants. Le propos est nuancé par le désinvestissement notable des élèves de Terminale depuis l'envoi des dossiers d'inscription aux écoles post-bac.

Modalités de changement de filière entre la première et la terminale

Le Proviseur annonce que le principe est de poursuivre dans la même filière. Si un cas se présente il sera très attentivement examiné et devra être dûment motivé.

Cela doit rester marginal, car les classes de Première et de Terminale constituent un cycle.

Le choix des options (conserver l'OIB dans leur cursus, Arabe LV2, ...)

L'OIB est obligatoire jusqu'en troisième. L'OIB n'est pas rendue obligatoire en classe de seconde. Il n'y a pas d'obligation de conserver l'OIB en première ou en terminale.

Certains élèves souhaitent être évalués au baccalauréat en arabe « LV2 », ceci nécessitera la mise en place d'un aménagement pédagogique.

Les représentants des professeurs ont demandé la tenue d'un conseil pédagogique exceptionnel : pour réfléchir sur le suivi des élèves en difficulté, sur l'organisation des TPE, sur l'organisation du temps scolaire (blocs horaires de deux heures en terminale, plages consacrées

au soutien, aux clubs, etc...).

Le Proviseur répond que la réflexion sera menée au sein des conseils d'enseignements.

M. Bertrand présente une analyse des résultats des élèves redoublants et des élèves passés « sous contrat ». La lecture du tableau montre que tous les élèves progressent, le doublement ne semblant pas offrir de meilleurs résultats que le passage sous contrat.

L'ouverture des toilettes aux inter-cours ?

Elles sont de nouveau ouvertes.

Mise en place d'une cafétéria ?

L'entreprise « Proxirest » s'était proposée pour présenter un projet ; il n'est pas parvenu à ce jour.

Et qu'en est-il de la « carte scolaire pour les lycéens » ?

Le projet est à l'étude, le Proviseur adjoint ayant déjà pris des contacts avec d'éventuels partenaires.

Les représentants des élèves interviennent alors pour exprimer leur satisfaction suite à l'organisation d'un « Forum étudiant des grandes écoles marocaines » et souhaitent qu'il soit renouvelé dans les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil d'établissement est levée à 20 heures 30.

Le secrétaire de séance

Le Proviseur

F.VEFOUR
Représentant des enseignants

M.BERTRAND